

## Compte rendu du conseil municipal

du mercredi 19 juillet 2017

**Présents :** MM. Daniel JUGY, Jean-Pierre TOULOUSE, Yves BLANCHET, Patrice REVAH, Charles SPETH, M<sup>mes</sup> Danielle DAUBE, Fabienne JOUVE, Marion BRUNO.

**Excusés :** MM. Philippe POULEAU, Michel AUDRAN, Antonio PEREZ, M<sup>me</sup> Elizabeth PEREIRA

M<sup>me</sup> Elizabeth PEREIRA donne pouvoir à M. Patrice REVAH,

M. Philippe POULEAU donne pouvoir à M<sup>me</sup> Danielle DAUBE,

M. Michel AUDRAN donne pourvoir à M. Jean-Pierre TOULOUSE,

M. Antonio PEREZ donne pouvoir à M. Yves BLANCHET.

**Mairie :** M<sup>me</sup> Aurélie BILLARD.

Ouverture de la séance à 18h00 par monsieur le maire.

**Secrétaire de séance désignée à l'unanimité :** M<sup>me</sup> Fabienne JOUVE.

Madame la directrice des services, Aurélie BILLARD, donne lecture des délibérations prises lors du précédent conseil municipal du 21 juin 2017. Pas d'observations, ni de questions, signature du registre des délibérations.

18h12 Arrivée de M<sup>me</sup> Marion BRUNO.

### Ordre du jour

#### **1 et 2 - FINANCES - Budget principal - Budget des services de l'eau et de l'assainissement – Décisions modificatives.**

**Budget principal :** M. le maire donne la parole à M<sup>me</sup> Aurélie Billard qui explique que des intégrations de programmes de travaux n° 62 (protection des berges de la Gibonne) et n°101 (protection de la digue de la Bléone) du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone doivent être faites, pour mettre à jour l'actif de la Commune, par le biais d'opérations d'ordre au chapitre 041. Or, ces crédits n'ont pas été prévus lors de l'élaboration du budget primitif 2017. Il convient donc de voter une décision modificative n°01 pour alimenter en dépenses et en recettes le chapitre 041 :

#### BUDGET PRINCIPAL 2017 SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTES
<b>Opération 25 Rivières</b> Chapitre 23 Compte 238 : -7 000 €	<b>Chapitre 13</b> Compte 1381 (non affecté) : - 7 000 €
<b>Chapitre 041 : + 7 000 €</b> Compte 21538 : + 3 000 € Compte 238 : + 4 000 €	<b>Chapitre 041 : + 7 000 €</b> Compte 1328 : + 500 € Compte 238 : + 2 500 € Compte 2128 : + 4 000 €



Budget eau et assainissement : M<sup>me</sup> Aurélie Billard explique également que la reprise des résultats 2015 a été faite sans les centimes. De ce fait, Mr le Trésorier demande qu'une décision modificative n°01 soit prise pour rectifier cette reprise erronée.

**Section d'exploitation** Recettes C/002 : 79 065.12 € (au lieu de 79 063 € inscrits par erreur) répartis comme suit : 29 248.20 € pour l'eau et 49 816.92 € pour l'assainissement.

**Section d'investissement** Recettes C/001 : 755 026.61 € (au lieu de 755 024 € inscrits par erreur) répartis comme suit : 365 629.08 € pour l'eau et 389 397.53 € pour l'assainissement.

*Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés des deux décisions modificatives.*

### **3 - RESEAUX-EAU -Plan d'actions pour la réduction des fuites des réseaux d'eau potable**

Les documents relatifs à ce point ont été transmis par courriel à l'ensemble des membres du conseil municipal avant la séance du 19 juillet 2017.

Monsieur Jean-Pierre TOULOUSE, adjoint délégué à la voirie, aux réseaux et à l'environnement, explique qu'en raison de la loi Grenelle 2 et du rendement actuellement insuffisant du réseau d'eau potable de la Commune, il est nécessaire d'établir un plan d'actions pour la réduction des fuites. Celui-ci peut comprendre :

- des actions de connaissance et de suivi comme la réalisation d'un diagnostic de fonctionnement, la mise en place de dispositifs de mesure (compteurs, débitmètres...) ou l'analyse des données acquises,
- des actions de réduction des fuites comme la mise en œuvre de campagnes de recherche de fuites, la gestion des pressions, la rénovation ou le remplacement des canalisations les plus fuyardes.

Des travaux d'amélioration du rendement ont déjà été effectués fin 2016-début 2017 au Hameau du Collet et au Vallon de Fergons pour un montant de 138 000 € ht environ, renouvelant ainsi 1 350 ml de réseau d'eau potable. En décembre 2016, la Commune a également adressé à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse un premier plan d'actions conçu avec le délégataire de la Commune, la SAUR. Depuis, ces premiers éléments ont été affinés afin de définir un calendrier et un montant prévisionnel de travaux comme suit

#### **Programme 2018-2019**

##### **Priorité 1 : renouvellement de canalisations sur les secteurs diagnostiqués comme étant les plus fuyards**

Alimentation réservoir Le Thoron (614 ml)	147 640 €
Desserte La Treille / La Gibonne côté La Grée (834 ml)	166 800 €
Desserte La Lauze par les Molières (160 + 367 ml)	108 600 €
Voie des Lavandes (156 ml)	39 000 €
<b>Soit 2 131 ml au total</b>	<b>462 040 €</b>

##### **Priorité 2 : mesures diverses**

Mise en place de 42 vannes de sectionnement (900 € l'unité)	37 800 €
Mise en place de 5 réducteurs de pression (4 800 € l'unité)	24 000 €
Mesure chlore résiduel en continu réservoir du Thoron	7 500 €
Interconnexion des deux réservoirs du Hameau du Roux	7 500 €
Compteur de distribution réservoir des Terres Rouges	1 900 €
<b>Montant total</b>	<b>78 700 €</b>

## Programme 2019-2020

**Priorité 3** : construction d'un réservoir de 250 m<sup>3</sup> au Thoron en raison de la capacité de stockage limitée de la Commune, pour un montant prévisionnel de 245 000 € ht

Un bureau d'études sera mandaté pour conforter cette analyse élaborée avec notre fermier, la SAUR, et permettre le dépôt des dossiers de demande de subvention en 2017 pour des travaux réalisés en 2018.

Les travaux devront être réalisés avant la fin du mandat afin de ne pas être pénalisé par l'Agence de l'Eau en raison de notre rendement très insuffisant et également avant le transfert de la compétence à la Communauté d'Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

*Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.*

### **4 - ENSEIGNEMENT – Année scolaire 2017-2018-Tarifs municipaux des activités périscolaires**

M. le maire indique que la commune conserve le rythme des 4 jours et demi par semaine. Du fait de l'augmentation du tarif au 04/09/2017 communiqué par LOUJAS (3.68 € ht par repas), le ticket de cantine est porté à 3.90 € pour les enfants ayant au moins un parent résidant sur la commune et à 5.10 € pour ceux de l'extérieur et les adultes quel que soit leur lieu de résidence. Les tarifs de la garderie du matin (7h30-8h35) et du mercredi midi (11h30-12h30) restent à 0.5 €.

*Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.*

### **4-ORGANISMES DIVERS – Adhésion de la commune à l'agence départementale Ingénierie et Territoires 04-**

Les statuts et le règlement intérieur des adhérents de l'agence départementale Ingénierie et Territoires 04 ont été communiqués aux membres du conseil municipal avant la séance.

M. Jean-Pierre TOULOUSE, adjoint délégué à la voirie, aux réseaux et à l'environnement, indique qu'il a participé à l'Assemblée générale constitutive du 21 juin 2017, sans participer au vote. Cette agence départementale a pour objet de fournir une assistance d'ordre technique, juridique ou financier aux collectivités adhérentes. Le service consiste en une assistance à maître d'ouvrage dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, voiries et réseaux divers ; une aide dans la recherche de financements, et l'information des adhérents sur les sujets en relation avec la gestion locale. L'agence pourra également intervenir, sur sollicitation d'un membre pour un besoin spécifique et après avis du Conseil d'administration, sur des missions relevant d'autres domaines, dans la limite des prestations décrites au règlement intérieur. L'adhésion se fait par délibération. Si une commune se désiste elle ne pourra pas se réinscrire pendant 2 ans. L'adhésion annuelle s'élève à 314.10 TTC pour accéder à l'ensemble des services « Base » - « Eau » - « Voirie et Aménagement ».

*Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.*

Proposition délégué titulaire : M. Jean-Pierre TOULOUSE.

*Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.*

Proposition délégué suppléant : M. Yves BLANCHET.

*Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.*



## **ELUS- Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal :**

### **DEC11/2017- BATIMENTS -Travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux – Lot 1 : déclaration de sous-traitance**

Le lot 1 VRD DEMOLITION GROS ŒUVRE CHARPENTE des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux, confié à 3P Construction, ZAE Espace Bléone, 38 avenue Beau de Rochas 04510 Aiglun, pour un montant de 73 153.63 € ht a fait l'objet d'une déclaration de sous-traitance pour la réalisation de micropieux de fondation avec la société Etudes et Travaux Spéciaux, 420 rue Georges Claude, BP 90094, 13743 Aix-en-Provence cedex, acceptée et agréée, pour un montant de 19 087.92 € ht (autoliquidation) en paiement direct, à déduire du montant du lot 1 de 3P Construction.

M. le maire rappelle que tous les mercredis il y a une réunion de chantier et que la réception de l'ascenseur construit à côté de la mairie est prévu pour le 27/09/2017.

### **DEC12/2017 – RESEAUX – ASSAINISSEMENT - Travaux d'amélioration de fonctionnement de la station d'épuration – Mission CSPS**

Comme deux entreprises seront présentes en même temps sur le chantier de travaux, il faut désigner une mission CSPS. La mission Coordination Sécurité Chantier et Protection de la Santé est confiée au Bureau Veritas Construction, 9 rue du Docteur Honnorat Immeuble Le Thaïs, BP 91, 04003 Digne-les-Bains cedex, pour un montant de 600.00 € ht.

### **DEC13/2017 – FINANCES - Engagements comptables**

Lecture par Mr le Maire des engagements comptables pour la période du 21 juin 2017 au 19 juillet 2017 (voir liste en annexe 1).

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- Les travaux de mise en accessibilité de l'école ont commencé. Une rampe destinée aux personnes à mobilité réduite reliant le bas avec le haut de l'école va être créée par l'entreprise retenue pour l'accord-cadre à bons de commande voirie génie civil, le groupement Eiffage-Cosepi.
- Pour le remplacement du tracteur utilisé pour le déneigement par les services techniques municipaux, une procédure adaptée a été effectuée, 3 propositions ont été reçues. La proposition retenue (de SAS Dauphiné Poids Lourds 38120 Saint-Egrève) comprend un véhicule d'occasion Unitrac 102C de 676 heures, 4 roues supplémentaires cloutées, 2 paires de chaînes à neige, une saleuse de 2 m3 d'occasion, et une épareuse neuve MFK 400 MULAG pour un montant total de 133 000 € ht. Le matériel actuel (tracteur, épareuse, chaînes, etc.) sera repris par l'entreprise pour un montant de 17 000 € net.
- Départ à la retraite au 01/09/2017 de M. Francis JURAMY. Son remplaçant devrait prendre ses fonctions au 01/09/2017 si sa collectivité d'origine en est d'accord. Un pot de départ sera prévu en septembre en l'honneur de Francis. Une enveloppe sera mise à disposition pour offrir un cadeau collectif.



- Droit individuel à la formation des élus locaux

M<sup>me</sup> Danielle DAUBE, adjointe déléguée aux ressources humaines et aux affaires sociales, informe les membres du conseil municipal de leur droit individuel à la formation, rétroactif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 (20 heures par an). Un site internet a spécialement été mis en place pour cette nouvelle mesure (le lien a été envoyé par Aurélie BILLARD) :

<http://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/node/676/674>

Aurélie BILLARD se tient à la disposition des élus souhaitant suivre une action de formation.

Séance close à 19h15.

Vu le maire,

Daniel JUGY



Le secrétaire de séance,

Fabienne JOUVE





**BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT - Dépenses engagées du 21/06/2017 au 19/07/2017 :**

*Néant*

**BUDGET PRINCIPAL - Dépenses engagées du 21/06/2017 au 19/07/2017 :**

Fournisseurs	Objet	TTC	Date	SECT°
CEF	Raccordement électrique portes sectionnelles garages mairie	394.86 €	05/07/2017	INVEST
ESCLAPEZ ANDRE	Note de calculs et de descentes de charges construction abri stm	540.00 €	05/07/2017	INVEST
MANUTAN COLLECTIVITE	Bibliothèque, sièges, bancs, table et lits maternelle	3 655.44 €	18/07/2017	INVEST
SUDERIANE	Onduleur serveur	481.20 €	18/07/2017	INVEST
ALPES DETERGENTS	Produits d'entretien	225.56 €	29/06/2017	FONCT
JARDIN FLORENCE	Vases mariages des 29.07.2017 05.08.2017 et 12.08.2017	120.00 €	05/07/2017	FONCT
SAUR	Réparation poteau à incendie n°26 ZAE	390.00 €	06/07/2017	FONCT
ARNAUD	3 clés portail école maternelle - aire de jeux	16.50 €	11/07/2017	FONCT
PROVENCE FROID	Visite annuelle entretien lave-vaisselle cantine	262.80 €	13/07/2017	FONCT
PROVENCE FROID	Bouchon trop plein lave-vaisselle cantine	34.46 €	13/07/2017	FONCT
ALPES DETERGENTS	Sacs poubelles transparents	43.20 €	17/07/2017	FONCT
ESE DIFFUSION	Affiche des Présidents de la République	39.50 €	17/07/2017	FONCT
ARC EN CIEL	Carnets de cantine et garderies	383.04 €	18/07/2017	FONCT
LACOSTE	Fournitures garderie périscolaire	366.34 €	18/07/2017	FONCT
ALPES DETERGENTS	Distributeurs essuie-mains pour école	44.12 €	18/07/2017	FONCT

**TOTAL 6 997.02 €**

Le maire,  
Daniel JUGY



